

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Des missions en Service Civique dans les territoires ruraux : Les jeunes s'engagent toujours plus !

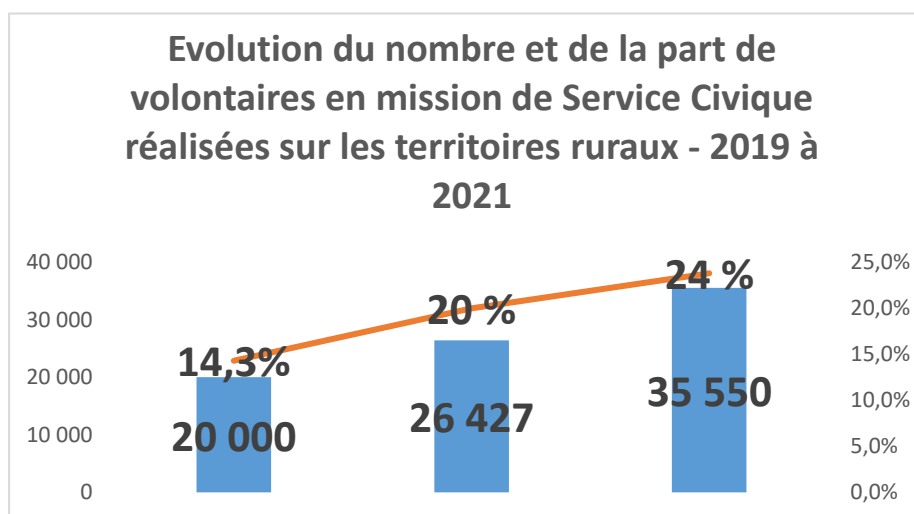
12 juillet 2022

L'engagement des jeunes pour l'intérêt général dans les territoires ruraux répond à la fois à leur quête de sens tout en étant bénéfique à ces territoires. **L'Agence du Service Civique s'est ainsi mobilisée pour être au rendez-vous en accompagnant aussi bien les jeunes que les territoires ruraux avec des programmes mis en place sur mesure. Cette mobilisation rencontre un franc succès.**



#### Le Service Civique : une force d'engagement pour la jeunesse des territoires ruraux

Tant pour les jeunes que pour les territoires ruraux, le Service Civique est une formidable opportunité. 21 millions de Français vivent en zones rurales. Les ruralités sont donc plurielles, chacune avec ses spécificités, ses atouts et ses défis. De la même manière, chaque jeune issu de la ruralité a un parcours et des envies qui sont impactées par le territoire dans lequel il vit. L'Agence du Service Civique propose ainsi des réponses adaptées à leurs désirs d'engagement, de quête de sens et de découvertes de nouveaux secteurs.

En 2021, plus de 35 000 jeunes ont été volontaires dans les territoires ruraux, soit près d'un quart de l'ensemble des volontaires. Un nombre en progression de 4 points par rapport à 2020. Cet effort inédit et les résultats exceptionnels obtenus ont été rendu possibles grâce à la coopération étroite avec les acteurs des territoires, les élus locaux, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) et grâce à l'engagement des associations et tous les organismes d'accueil sur le terrain.



Source : ASC - Août 2021 et avril 2022

-  Nombre de volontaires en Service Civique réalisées sur les territoires ruraux
-  Part du nombre de volontaires en Service Civique dans les territoires ruraux par rapport à l'ensemble des missions de Service Civique

## « Jeunes engagés de la ruralité » : 24 intercommunalités accompagnées par l'Agence pour accueillir des volontaires en Service Civique

En 2021, l'Agence du Service Civique a organisé pour la première fois deux sessions d'appel à manifestation d'intérêt (AMI) intitulées « Jeunes engagés de la ruralité ». Cette expérimentation, lancée dans le cadre du Plan de Relance et de l'Agenda rural, vise à favoriser le développement de l'accueil de volontaires engagés en mission de Service Civique en zones rurales, au sein de collectivités territoriales.

**Chaque collectivité lauréate bénéficie d'un soutien financier exceptionnel à hauteur de 35 000 € par an pour recruter et former des coordinateurs territoriaux, chargés de développer le Service Civique sur leur territoire.**

### Des volontaires en Service Civique dans les zones rurales : des missions aussi diverses que les territoires

Dans le cadre de leur mission en Service Civique les jeunes sont engagés dans des **missions aussi diverses que sont les réalités des territoires ruraux.**

Dans la **Communauté de communes du Pays de Conches (Eure)** qui compte plus de 18 500 habitants, les 16 volontaires en mission de Service Civique agissent contre l'isolement des personnes âgées et partent à leur rencontre à leur domicile, favorisent la pratique culturelle en proposant des animations au public scolaire, ou encore sensibilisent la population à l'environnement comme la réduction des déchets ou le développement d'un jardin partagé dans une école primaire.

L'**association InSite** permet à des jeunes volontaires en mission de Service Civique d'être « en immersion » pour 6 mois auprès de collectivités territoriales de l'ultra-ruralité, souvent entre 200 et 300 habitants.

Ainsi, à Speloncato, village de 270 habitants en Corse, les trois volontaires en Service Civique animent des ateliers numériques pour les seniors, des ateliers artistiques pour les enfants ou sensibilisent au tri des déchets en lien avec les élus locaux.

## L'Agence du Service Civique dans les territoires ruraux, c'est aussi l'Europe

Les collectivités des territoires ruraux peuvent aussi se saisir des programmes européens portés par l'Agence du Service Civique : Erasmus+ avec son volet Jeunesse et Sport et le Corps européen de solidarité. Elles ont ainsi la possibilité de mettre en place des projets européens tels que : du volontariat, des échanges de jeunes et des mobilités d'acteurs de jeunesse et des projets de partenariat. L'Agence du Service Civique accompagne et finance les acteurs des zones rurales dans le cadre de ces programmes européens de mobilité et d'engagement.

A titre d'exemple, **l'Agence de Développement Rural Europe et Territoires** située à Prades (Pyrénées-Orientales) accueille des volontaires européens et envoie des jeunes en Europe avec le **Corps européen de solidarité**.

Ce programme permet aux jeunes entre 18 et 30 ans de se porter volontaires pendant 12 mois maximum dans le cadre de missions sur des thématiques variées, telles que la citoyenneté européenne, l'environnement, le sport, la culture, etc.

Le programme **Erasmus+**, dans son volet Jeunesse et Sport, offre entre autre la possibilité aux collectivités territoriales de monter des projets pour favoriser la mobilité des jeunes en Europe.

C'est le cas de **la Communauté de Communes des Coëvrons (Pays de la Loire)** qui organise des échanges de jeunes avec des partenaires européens. L'activité intitulée « Je me MEUS » rassemble des participants venus de France, Autriche, Espagne et Finlande âgés de 13 à 17 ans. Durant 14 jours, les jeunes sont ainsi sensibilisés aux enjeux de l'écomobilité en utilisant des modes de déplacement alternatifs, comme le vélo, le train et le bus.

*« Pour l'Agence du Service Civique, offrir à tous les jeunes, quel que soit leur niveau d'études et leur origine territoriale, des possibilités de s'engager pour l'intérêt général en France et en Europe est une priorité. Les jeunes volontaires sont une partie de la réponse aux défis rencontrés par les territoires ruraux qui, eux aussi, peuvent apporter des réponses aux aspirations et interrogations de la jeunesse. Il faut accompagner cet élan et le modéliser en animant tous les réseaux d'acteurs. »*

**Béatrice ANGRAND, Présidente de l'Agence du Service Civique**

*« Dans les territoires ruraux comme partout en France, les jeunes ont à cœur de s'engager, d'avoir un impact. Il est crucial de leur donner les moyens concrets d'agir, de s'émanciper, notamment via l'engagement. C'est ce que s'attache à faire Chemins d'avenirs depuis 2016 auprès bientôt de 5000 d'entre eux. C'est aussi l'un des objectifs du Service civique, dispositif attentif aux enjeux de la ruralité. »*

**Salomé BERLIOUX, Présidente-Fondatrice de Chemins d'Avenir**

## L'Agence du Service Civique : les chiffres clés

Au total, en 2021, **145 000 volontaires** se sont engagés dans une mission de Service Civique.

Plus de **600 000 volontaires** ont été accueillis depuis 2010.

### **Profil des volontaires en mission de Service Civique :**

- 61% de jeunes femmes, 39% de jeunes hommes ;
- Âge moyen : 21 ans ;
- 1,2 % ont réalisé une mission à l'international
- 1,8 % sont en situation de handicap

Les jeunes peuvent s'engager auprès de **11 000 organismes d'accueil agréés** par l'Agence du Service Civique (associations, collectivités territoriales, services de l'État, établissements publics...), dans dix grands domaines : éducation pour tous, culture et loisirs, développement international et action humanitaire, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport, citoyenneté européenne.

### **Erasmus + Jeunesse et Corps européen de solidarité**

+ de 11 600 participants  
319 projets subventionnés

Source : rapport annuel Agence du Service Civique 2021

### **À propos de l'Agence du Service Civique :**

L'Agence du Service Civique est un groupement d'intérêt public (GIP) créé en 2010. Elle assure la mise en œuvre du Service Civique, engagement volontaire de 6 à 12 mois ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Depuis sa création, plus d'un demi-million de missions de Service Civique ont été réalisées par des jeunes volontaires.

L'Agence met aussi en œuvre depuis 2016 la déclinaison française des volets Jeunesse & Sport du programme européen Erasmus+ et du Corps européen de solidarité. Présidée depuis mars 2019 par Béatrice Angrand, l'Agence du Service Civique est un opérateur du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Son directeur général est David Knecht.

### **Pour toute demande d'échange veuillez SVP contacter :**

Cécile Crétien – [presse.servicecivique@bonafide.paris](mailto:presse.servicecivique@bonafide.paris) – 06 72 72 03 16

Gaëtan Lassale – [presse@service-civique.gouv.fr](mailto:presse@service-civique.gouv.fr) – 06 99 86 68 70